

STATEMENT DISCOURS

SECRETARY
OF STATE
FOR EXTERNAL
AFFAIRS.

SECRETAIRE
D'ETAT AUX
AFFAIRES
EXTERIEURES.



DÉCLARATION
DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT
AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,
M. ALLAN J. MACEACHEN,
À LA CONFÉRENCE MONDIALE
DE L'ALIMENTATION À ROME,
LE 6 NOVEMBRE 1974

Monsieur le Président, j'aimerais, comme ceux qui ont pris la parole avant moi, vous féliciter pour votre élection à la présidence.

Les connaissances et la vaste expérience que vous mettez à notre disposition sont directement reliées aux questions sur lesquelles nous devons nous pencher. En vous élisant par acclamation, les délégués ont reconnu que vous êtes le plus en mesure de nous guider dans la voie de délibérations fructueuses.

J'aimerais également rendre hommage au secrétaire général de la Conférence qui, lui aussi, n'ignore rien des problèmes qui sont aujourd'hui soumis à notre attention. Il suffit de considérer la qualité du travail accompli par le comité préparatoire pour se rendre compte de l'étendue de ses compétences. Compte tenu de l'importance de la Conférence, on a consacré trop peu de temps à définir le cadre de nos discussions. Et pourtant, la délégation canadienne estime qu'elle a rarement eu l'occasion de participer à une conférence où les données de base sont exposées avec autant de clarté, et les solutions avec autant de réalisme que le font les documents présentés par le secrétaire général.

Cette Conférence s'est donnée pour mission de chercher à éliminer la faim - le fléau le plus ancien et l'ennemi le plus acharné de l'humanité. Tout comme la Conférence sur le droit de la mer de Caracas et la Conférence mondiale sur la population tenue à Bucarest, notre rencontre s'inscrit dans le cadre d'un processus de réévaluation de l'ensemble des relations entre l'homme et les ressources dont il dépend pour sa survie. Cet examen de conscience pourrait nous permettre d'envisager dans une nouvelle perspective les responsabilités que doivent assumer toutes les nations et tous les peuples sur le plan mondial. Nous, Canadiens, n'avons pas l'intention de nous y soustraire; nous sommes prêts à appuyer dans toute la mesure de nos moyens toute entreprise collective susceptible de contribuer à libérer l'humanité tout entière du spectre de la misère. Mais pour que ces entreprises portent fruit, il est indispensable que les efforts soient soutenus et véritablement collectifs.

Le problème de la faim doit aujourd'hui être abordé à tous les niveaux: celui de la famille, du village, de la province, du pays et de la région, comme celui de la planète, car la responsabilité première qui incombe à toute société quelle qu'elle soit, est celle de nourrir ses membres. La communauté mondiale dont nous faisons partie assiste chaque jour au spectacle angouissant de la famine partout où elle sévit; c'est pourquoi nous devons faire appel autant à nos sentiments de compassion qu'à notre intelligence pour trouver les moyens de produire suffisamment de denrées alimentaires pour subvenir aux besoins de tous les hommes. Nous, Canadiens, reconnaissons que notre production agricole pourrait être plus abondante qu'elle ne l'est à l'heure actuelle. Afin de corriger cette situation, nous avons adopté récemment diverses mesures visant à assurer aux producteurs non seulement des revenus plus stables et plus satisfaisants, mais également des systèmes de transport et d'entreposage améliorés afin de faciliter la mise en marché de leurs produits. Nous croyons que ces mesures contribueront à relever la production agricole canadienne à un niveau correspondant plus au potentiel national. Nous ne devons pas oublier pour autant, quelle que soit la quantité de nourriture produite à l'échelle internationale, que la plupart des hommes continueront sans doute à dépendre des ressources alimentaires provenant des marchés voisins.

C'est la raison pour laquelle le Canada insiste sur la nécessité d'accroître la capacité de production alimentaire des pays en voie de développement, car c'est sur cet aspect du problème que doit être axée la lutte contre la faim. Notre gouvernement est décidé à accorder, dans le cadre de ses programmes d'aide, la plus grande priorité aux régions qui disposent des ressources pouvant leur permettre d'atteindre un niveau suffisant de production alimentaire. Le Canada a toujours répondu aux demandes d'aide qui lui ont été présentées à cette fin. Nous analysons présentement avec soin les ressources humaines et

matérielles que nous possédons afin de trouver par quels moyens elles pourraient être mises à la disposition des pays en voie de développement qui désirent perfectionner leurs techniques de production agricole et de pêche. Nous avons donc l'intention de répondre adéquatement aux demandes d'aide des pays qui sont fermement décidés à affecter toutes leurs ressources nationales à la production alimentaire et pour lesquels cette production constitue un objectif prioritaire. Nous estimons que les pays qui sont disposés à faire des sacrifices de cet ordre sont en droit de s'attendre à recevoir une aide internationale proportionnelle de la part des membres de la communauté internationale qui sont en mesure de le faire, et c'est pourquoi nous nous efforcerons de participer à la création d'organismes conçus dans cette optique.

L'expérience nous enseigne qu'il n'est pas facile d'accroître la production alimentaire sans prendre de risques. Cet objectif suppose en effet une certaine adaptation des richesses naturelles, de la technologie de la recherche, des ressources financières, des installations d'entreposage et des modes de transport, des agences de mise en marché, des services de planification et des services publics, qui peut entraîner des modifications des modes de vie traditionnels. Il s'agit également de tenir compte de l'obstacle que constitue l'épuisement des réserves de certains produits de base, notamment les engrais azotés. Cet obstacle ne disparaîtra pas du jour au lendemain comme par enchantement, et chaque pays doit trouver, par lui-même, les moyens de le surmonter. Dans les secteurs où le Canada est en mesure d'alléger ces problèmes, il le fera, et il s'efforcera parallèlement d'assurer sur une base équitable et non discriminatoire l'approvisionnement en produits de base à l'échelle internationale.

La situation des "groupes les plus vulnérables" dans les régions où règne la famine constitue un reproche adressé à la communauté internationale dans son ensemble. Le spectacle que nous offrent deux cent millions d'enfants sous-alimentés et de mères nourricières tourne en dérision les idéaux professés par toutes les sociétés. Il faut trouver les moyens de permettre aux enfants sous-alimentés d'aujourd'hui, de contribuer à la prospérité de demain. La présente Conférence doit se fixer comme objectif d'augmenter le volume des denrées alimentaires destinées à ces groupes, et d'accorder la priorité à ces derniers parmi les bénéficiaires des programmes internationaux d'aide alimentaire. L'UNICEF et le Programme alimentaire mondial, sans oublier les organismes bénévoles qui font véritablement oeuvre de pionniers dans ce domaine, doivent être dotés des ressources nécessaires à la mise en oeuvre de programmes pratiques et efficaces. Le Canada entend assumer la part qui lui revient dans cette entreprise.

Nous ne pouvons ignorer le fait que dans un avenir très rapproché, nous devons faire face à un accroissement sensible des demandes d'importation de denrées alimentaires de la part de pays qui ne sont pas en mesure de payer. Or, les programmes d'aide alimentaire d'un grand nombre de pays donateurs étaient jusqu'à présent facilités par l'existence de stocks excédentaires qui sont maintenant épuisés. L'aide alimentaire fléchit donc au moment même où le besoin s'en fait le plus durement sentir. Et pourtant, les bénéficiaires des "stocks excédentaires" ne peuvent être considérés comme étant de trop, et leurs besoins laissés pour compte. Le Canada a envisagé sa participation aux programmes d'aide comme un témoignage de solidarité internationale et d'humanité. Ce n'est pas aujourd'hui que nous allons abandonner. Les pays donateurs, voire toutes les nations riches, ont le devoir de maintenir le volume de leur contribution au même niveau aussi longtemps que persisteront les conditions d'urgence, et ils

devraient même délier leur bourse encore plus s'ils sont en mesure de le faire. Parallèlement, les pays bénéficiaires, ceux d'hier comme ceux de demain, se doivent de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour augmenter leur production nationale de denrées alimentaires de manière à ne pas priver les populations sous-alimentées au profit d'autres qui peuvent s'en sortir.

Le Canada accepte dans ses grandes lignes la politique d'aide alimentaire à longue échéance qui nous a été recommandée. J'aimerais toutefois préciser l'attitude du Gouvernement canadien à l'égard de chacune des recommandations formulées. Tout d'abord, le Gouvernement canadien souscrit au principe de la planification et il a décidé de faire connaître ses engagements pour les trois années à venir. En second lieu, le Canada reconnaît également qu'il devrait, pour pallier l'érosion du niveau de l'aide alimentaire provoquée par les hausses soudaines de prix, exprimer ses engagements en termes matériels plutôt que monétaires, c'est-à-dire s'engager à fournir de la nourriture plutôt que des sommes d'argent. Troisièmement, le Canada appuie l'établissement d'un objectif minimal de dix millions de tonnes de céréales vivrières annuellement au chapitre de l'aide alimentaire. Quatrièmement, nous nous engageons, conformément aux principes auxquels nous venons de souscrire, à fournir en moyenne au cours de chacune des trois prochaines années un million de tonnes de céréales vivrières. Si nous nous sommes engagés à verser plus que notre part de l'objectif fixé, c'est que nous sommes conscients qu'il s'agit d'un objectif minimum d'une part, et que, d'autre part, la communauté internationale est aux prises avec une situation d'une gravité exceptionnelle. Nous espérons que les pays donateurs, aussi bien ceux de longue date que les nouveaux venus, s'engageront comme nous à surpasser cet objectif. Cinquièmement, le Canada est disposé à accroître considérablement sa contribution de produits autres que les céréales vivrières, devant servir à l'aide alimentaire. Sixièmement, nous reconnaissons l'effet bénéfique des programmes multilatéraux d'aide alimentaire ainsi que la nécessité d'en assurer l'efficacité future par des ressources adéquates. Nous sommes donc prêts à acheminer environ 20 pour cent de notre aide alimentaire par la voie de ces programmes multilatéraux. A cette fin, le Canada versera une contribution supplémentaire au Programme alimentaire mondial.

Voilà pour l'essentiel, Monsieur le Président, la réaction du Canada face à la crise aiguë que nous affrontons à l'heure actuelle.

Nous continuerons à acheminer une partie importante de notre aide alimentaire par des voies multilatérales. Si l'on envisage le problème à plus long terme, le besoin se fait clairement sentir de définir plus précisément les circonstances se prêtant à l'octroi d'une aide alimentaire, et d'éviter de décourager la production alimentaire nationale dans les pays bénéficiaires. Il y a lieu de retenir les suggestions selon lesquelles il faudrait établir des réserves de céréales destinées aux secours d'urgence sur une base internationale solide, et créer des mécanismes assurant leur distribution rapide en cas de besoin; nous avons l'intention de participer à l'étude de cette question.

Le Canada propose depuis longtemps la signature d'ententes sur les céréales ainsi que d'autres mesures destinées à renforcer la sécurité alimentaire mondiale. L'an dernier, lors de la Conférence de la FAO, le Canada a appuyé le principe d'un engagement volontaire sur la sécurité alimentaire mondiale, et il a depuis participé activement à l'étude de différents projets de textes. La formule d'engagement volontaire soumise à la Conférence renferme une série d'objectifs dont la réalisation constituerait un progrès important sur le plan mondial. Le Canada appuie la proposition d'engagement et est disposé à y adhérer

Ces que les limites et les modalités d'application auront été établies. Il ne faut cependant pas nous illusionner, car il reste beaucoup de travail à faire, en particulier auprès des pays les plus directement concernés, pour concrétiser les objectifs de sécurité-alimentaire. Le Canada entend participer pleinement à cette tâche difficile.

La sécurité alimentaire mondiale prise dans son sens le plus large ne peut se concrétiser que si les réserves alimentaires sont administrées avec prudence à tous les niveaux, que si les gouvernements, les producteurs et les exportateurs dans chaque pays font preuve de jugement et de clairvoyance en évaluant les besoins et les approvisionnements. Par le passé, le Canada a joué un rôle de premier plan en matière de sécurité alimentaire mondiale grâce à la gestion des approvisionnements et à la constitution de réserves. C'est là une tâche à laquelle nous serions heureux de contribuer plus largement. L'information peut jouer un rôle important, et c'est pourquoi nous espérons que tous les pays participant à la Conférence contribueront largement et utilement au système d'information proposé. Les pays importateurs de denrées alimentaires ont de toute évidence avantage à augmenter leur capacité de stockage et à contribuer ainsi à la sécurité mondiale. À plus long terme, il est fort probable que la sécurité dépendra de la mesure dans laquelle les producteurs et les exportateurs seront assurés de revenus stables correspondant à la valeur de leurs produits, valeur que tous s'entendent aujourd'hui à reconnaître.

Nous ne devons pas laisser les questions d'ordre pratique nous détourner du but premier de la Conférence, qui doit être, selon nous, de faire prendre conscience à tous les hommes de l'humiliation que constitue la faim pour l'humanité, quel que soit l'endroit où elle sévit, et de la nécessité pour tous les gouvernements de se fixer comme objectif primordial l'élimination de la faim. Le Canada estime cependant qu'il y aurait lieu de créer de nouveaux organismes de coopération internationale en matière de politique alimentaire, qui seraient chargés de déterminer les secteurs de développement prioritaires; nous sommes disposés à appuyer à cette fin la création d'une organisation appropriée.

Deux champs connexes de l'activité internationale sont intimement reliés au problème de l'alimentation. Ce sont:

- le commerce international et
- la protection de l'environnement.

Le Canada favorise depuis longtemps une libéralisation générale du commerce des denrées alimentaires, afin d'encourager les bons producteurs et d'assurer ainsi un approvisionnement alimentaire plus abondant, à des prix raisonnables. Il s'agit là de l'un des principaux objectifs que nous poursuivons dans le cadre des négociations commerciales sur le point de s'ouvrir à Genève. Nous reconnaissons que certains pays importateurs de denrées alimentaires ont énormément de difficultés à respecter leurs engagements financiers à court et à moyen terme, et que le dilemme qui en résulte débouche, sous certains rapports, de secteurs sur lesquels les principaux intéressés n'exercent aucun contrôle. Ce problème de paiement a cependant des répercussions dans tous les secteurs de l'économie des pays en cause, et c'est principalement par le biais de mesures financières générales, dont celles prises par le FMI et la BIRD, que le Canada s'attend à ce que le problème soit abordé. Nous avons bon espoir que les

conclusions des négociations de Genève seront conformes aux exigences émisées à Tokyo lors de la réunion ministérielle du GATT, en septembre 1973, et accorderont ces avantages commerciaux supplémentaires aux pays en voie de développement; le Canada entend veiller à ce que les mesures adoptées soient mises en application sur une base non discriminatoire.

Dans une perspective plus vaste, l'homme n'a d'autre choix pour se nourrir que de sastreindre à une utilisation équilibrée de toutes les richesses naturelles, sans quoi il risque de voir sa civilisation anéantie comme celles de Ninive et de Babylone, qui ont détruit le soi dont ils tiraient leur subsistance. La Conférence mondiale sur la population, à Bucarest, a constitué un premier pas, quoique hésitant, vers l'adoption de toute une gamme de mesures destinées à contrôler les pressions exercées sur les ressources de notre planète. Il nous faut progresser plus rapidement dans cette voie. Nous assistons déjà à une diminution des prises de certaines espèces de poissons, et la mer n'est pas la seule source d'alimentation dont les limites pourraient être mises à l'épreuve au cours des années à venir.

Grâce aux importantes découvertes des chercheurs et aux techniques nouvelles, la production alimentaire mondiale a pu se maintenir à un niveau convenable, bien que précaire. Pour progresser il faut redoubler d'efforts, mais il faut également envisager le problème dans une perspective plus vaste afin de mettre à profit l'ensemble des écosystèmes et d'en arriver à un équilibre permanent.

Monsieur le Président, j'ai exposé assez en détail la position du Canada à l'égard des divers aspects du programme proposé par le secrétaire général comme solution au problème mondial de l'alimentation. Nous sommes conscients du fait que ce programme ne portera fruit que dans la mesure où tous les États accepteront de modifier en conséquence leur ordre de priorités, mais nous reconnaissons également qu'il s'agira d'affecter à cette fin des ressources agricoles beaucoup plus importantes, et ce, à l'échelle nationale et internationale. Nous croyons que la tenue de cette conférence constitue la meilleure occasion de lancer ce programme d'alimentation mondiale comme il se doit. À titre de garantie de la volonté du Canada de contribuer à la solution du problème mondial de l'alimentation, je suis heureux d'annoncer que le Gouvernement canadien a décidé d'affecter dès maintenant 50 millions de dollars à des projets d'aide au développement visant à réduire l'ampleur de la crise actuelle. Le but premier de la Conférence doit être, selon nous, de faire prendre conscience à tous les hommes de l'humiliation que constitue la faim pour l'humanité, quel que soit l'endroit où elle sévit, et de la nécessité pour tous les gouvernements de se fixer comme objectif primordial l'élimination de la faim. Si cette conférence en arrive à une telle conclusion, on ne peut en laisser la réalisation au hasard. Nous devons faire de notre mieux pour mettre sur pied les mécanismes nécessaires de contrôle et d'évaluation permanente des progrès accomplis afin de pouvoir rajuster notre tir et assurer que les ressources existantes et futures seront utilisées de façon à promouvoir un développement cohérent et efficace de l'agriculture. À notre avis, M. le président, ce processus essentiel doit faire appel à l'expérience et aux compétences reconnues des organisations qui ont une contribution à faire à la recherche d'une solution au problème mondial de l'alimentation. Nous ne voulons pas dire que rien ne doit changer, mais qu'il faut aborder la question des modalités d'application avec bon sens et un souci d'économie.

Le 30 octobre, le Premier ministre du Canada rencontrait à Ottawa les premiers ministres des dix provinces canadiennes afin de discuter du problème de l'inflation. Le Premier ministre a profité de l'occasion pour aborder avec ses collègues des provinces le problème mondial de l'alimentation. Ces derniers lui ont fait savoir qu'ils étaient également préoccupés par cette question et que les gouvernements provinciaux étaient disposés à contribuer avec le Gouvernement du Canada à la solution du problème mondial de l'alimentation. Je crois que ce fait traduit très bien l'importance que le peuple canadien accorde aux problèmes qui font l'objet de la présente Conférence. Les générations futures ont droit à notre intelligence et à notre compassion tout comme celles d'aujourd'hui. Si nous faisons bien notre travail, elles pourront un jour considérer que cette Conférence a constitué le point de départ d'un processus général pour vraiment assurer à chacun son pain quotidien.

POINTS SAILLANTS DE L'ALLOCUTION PRONONCÉE PAR
LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES
À LA CONFÉRENCE MONDIALE DE L'ALIMENTATION

- Le problème de la faim doit être attaqué à tous les niveaux, du niveau familial à celui de la planète.
- Le Canada a l'intention de répondre adéquatement (en contribuant à augmenter la capacité de production nationale) aux demandes d'aide provenant des pays qui sont fermement décidés à affecter à cette fin leurs ressources nationales.
- Le Canada contribuera à surmonter les obstacles à l'accroissement de la production (les pénuries d'engrais, par exemple), et s'efforcera d'assurer sur une base équitable et non discriminatoire l'approvisionnement en produits de base à l'échelle internationale.
- Le Canada entend assumer la part qui lui revient dans l'effort déployé pour mettre en oeuvre des programmes visant à augmenter le volume de l'aide alimentaire destinée aux enfants sous-alimentés et aux mères nourricières.
- Les pays donateurs, voire toutes les nations riches, ont le devoir de maintenir au même niveau le volume de leur contribution à l'aide alimentaire pendant que le besoin s'en fait le plus durement sentir, malgré l'épuisement des "stocks excédentaires", et devraient délier leur bourse encore plus s'ils sont en mesure de le faire.
- Le Canada est disposé à prendre des engagements de trois ans sur le plan de l'aide alimentaire, fournir des garanties quantitatives et un minimum de 10 millions de tonnes de céréales vivrières chaque année.
- Le Canada a l'intention de fournir une moyenne annuelle d'un million de tonnes de céréales vivrières au cours des trois prochaines années. Nous espérons que les donateurs habituels tout comme les nouveaux venus collaboreront avec nous afin de dépasser l'objectif minimum de dix millions de tonnes.
- Le Canada est disposé à accroître considérablement sa contribution de produits autres que les céréales vivrières, devant servir à l'aide alimentaire.
- Le Canada est disposé à acheminer environ 20 pour cent de son aide alimentaire par des voies multilatérales.
- Nous considérons comme valables les suggestions selon lesquelles il y aurait lieu d'établir des réserves de céréales destinées aux secours d'urgence sur une base internationale solide et de créer des mécanismes assurant leur distribution rapide en cas de besoin.

- Le Canada appuie l'engagement volontaire de la FAO sur la sécurité alimentaire mondiale, et est disposé à y adhérer dès que les limites et les modalités d'application auront été établies.
- Nous espérons que tous les pays participant à la Conférence contribueront largement et utilement au système d'information proposé par la FAO.
- Le Canada croit qu'une libéralisation du commerce des denrées alimentaires contribuera à assurer un approvisionnement alimentaire plus abondant à des prix raisonnables, et il poursuivra cet objectif pendant les négociations commerciales actuellement en cours à Genève.
- La Conférence mondiale sur la population, tenue à Bucarest, a constitué un premier pas, quoique hésitant, vers l'adoption de toute une gamme de mesures destinées à contrôler les pressions exercées sur les ressources de notre planète. Il faut progresser plus rapidement dans cette voie.
- Le Gouvernement canadien a décidé d'affecter dès maintenant 50 millions de dollars à des projets d'aide au développement visant à réduire l'ampleur de la crise actuelle.
- Il ne faut pas s'attendre à ce que les conclusions de la présente conférence se réalisent sans effort; il faut mettre sur pied les mécanismes nécessaires de contrôle et d'évaluation permanente des progrès accomplis.